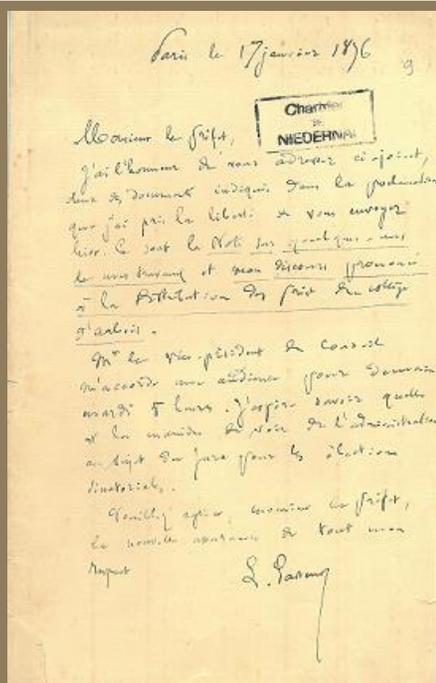


ARCHIVE DU TRIMESTRE

DECEMBRE 2022
N° 23

L'ANNEE LOUIS PASTEUR



Lettre adressée par Pasteur au
préfet du Jura (17 janvier 1876).
Archives de la Région Grand Est
(site de Strasbourg), 2 J 830 (9)

Nous célébrons cette année le bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur. Il est en effet né à Dole, dans le Jura, le 27 décembre 1822. A cette occasion, nous vous proposons de découvrir quelques lettres autographes de sa main. Elles proviennent du chartier de Niedernai ⁽¹⁾, un fonds familial acquis par les Archives de la Région en 1986, et permettent de retracer un épisode assez méconnu de la vie du grand savant : sa candidature aux élections sénatoriales dans le Jura en 1876. L'un des derniers châtelains de Niedernai, Félix de Reinach-Werth, a été préfet du Jura de 1873 à 1876. Il a suivi de près les différentes étapes de la campagne électorale.

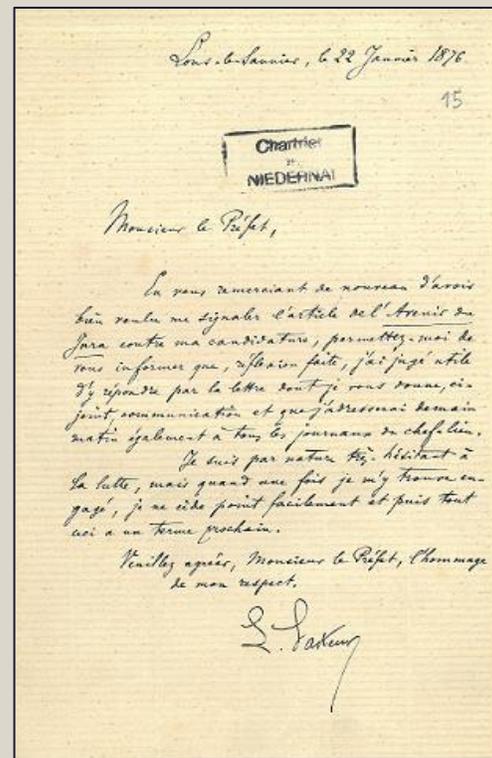
¹ Consulter l'inventaire en ligne :

<https://www.grandest.fr/fonctionnement-de-la-region/archives-regionales/chartier-de-niedernai/>

Les élections sénatoriales de janvier 1876 sont les premières organisées sous la III^e République. Le Sénat créé par la loi constitutionnelle du 24 février 1875 dispose de pouvoirs beaucoup plus étendus que le Sénat du Second Empire. Dans le Jura, deux sièges sont à pourvoir. Cinq candidats sont en lice. François Tamisier et Jules Thurel se présentent sous l'étiquette de la « gauche démocratique » et font liste commune. Les trois autres candidats sont de tendance plus conservatrice et se présentent séparément : le député royaliste Paul Besson, le général Alexandre Picard, bonapartiste, et Louis Pasteur. En ce début d'année 1876, Pasteur vient d'avoir cinquante-trois ans. Il n'a pas encore à son actif le vaccin contre la rage, mais il est déjà un savant de renommée internationale.

Louis Pasteur entretient une correspondance régulière avec le préfet Félix de Reinach. Dès le 17 janvier, il lui écrit depuis Paris pour lui faire parvenir des exemplaires de ses documents électoraux. Le 20 janvier, dix jours seulement avant le scrutin, Pasteur fait officiellement acte de candidature. Le même jour, il s'installe à Lons-le-Saunier, accompagné de son fils Jean-Baptiste qui lui sert de secrétaire. Il mène une campagne active et passionnée. Le 22 janvier, il transmet au préfet une copie de la proclamation qu'il vient d'adresser au rédacteur en chef de l'*Avenir du Jura*.

Quelles étaient les idées politiques de Pasteur en 1876 ? Les différents documents envoyés au préfet nous en donnent un aperçu. Une chose est certaine : Louis Pasteur est un conservateur libéral, respectueux du régime mis en place sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, mais il n'est pas un républicain convaincu. Il voit dans la République avant tout « une expérience » et refuse « tout engagement à long terme ». La III^e République, il est vrai, n'est pas encore solidement établie à cette date. Le gouvernement n'a pas renoncé à l'éventualité d'une restauration monarchique, qui reste théoriquement possible jusqu'à la fin du mandat de Mac Mahon, prévue en 1880.



Lettre adressée par Pasteur au préfet du Jura (22 janvier 1876). Archives de la Région Grand Est (site de Strasbourg), 2 J 830 (15)

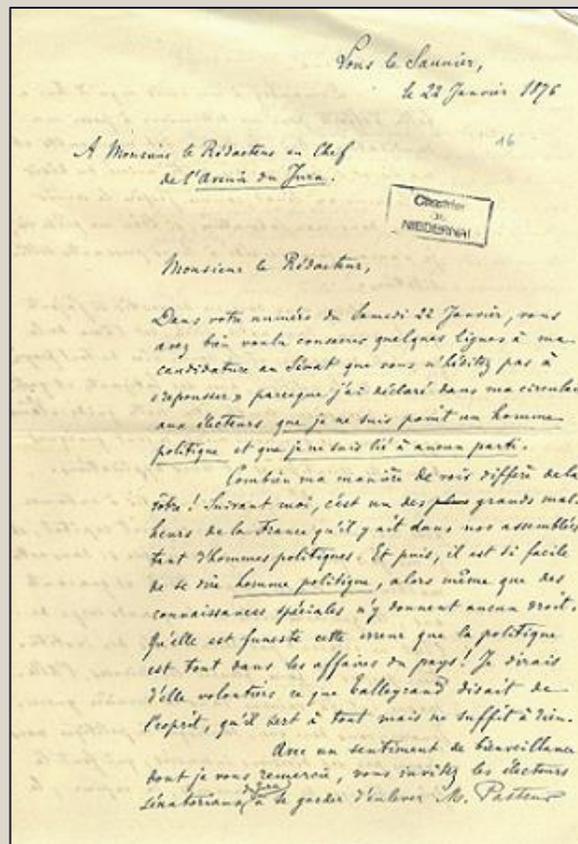
En réalité, Pasteur est surtout motivé par le désir de servir la science sur un autre terrain que celui de la recherche proprement dite. Le nouveau Sénat devait délibérer de la réorganisation de l'enseignement supérieur en France et Pasteur pensait avoir son mot à dire sur ce sujet. Un paragraphe de sa proclamation du 22 janvier 1876 est particulièrement significatif à cet égard :

« Osez-vous me démentir si j'ajoute que la science, dans notre siècle, est l'âme de la prospérité des nations, et la source vive de tout progrès. Sans doute, la politique, avec ses fatigantes et quotidiennes discussions, semble être notre guide. Vaine apparence ! ce qui nous mène, ce sont quelques découvertes scientifiques et leurs applications ».

Le grand savant avait peu de chances de succès dans un département majoritairement ancré à gauche. De plus, les deux candidats républicains partageaient au combat sur la même liste, alors que Pasteur était seul contre tous. Les résultats du scrutin du 30 janvier 1876 sont sans appel. François Tamisier et Jules Thurel sont élus, avec respectivement 446 et 445 voix. Le général Picard obtient 183 voix, Paul Besson 153 voix et Pasteur est bon dernier avec 62 voix seulement.

Pasteur conserva une grande amertume de n'avoir pu représenter au Sénat son cher Jura natal, mais sa carrière scientifique n'était pas terminée pour autant. Les douze années qui suivirent furent la grande époque pastorienne, avec la découverte du principe des virus-vaccins et notamment du vaccin contre la rage. En 1878, Pasteur est fait grand officier de la Légion d'honneur, puis Grand' Croix en 1881. La même année, le 8 décembre 1881, il est élu à l'Académie française.

Louis Pasteur est mort à Villeneuve-l'Étang le 28 septembre 1895. La République, dont il s'était tant méfié à ses débuts, a fait de lui un véritable saint laïc.



Proclamation adressée par Pasteur au rédacteur en chef de l'Avenir du Jura, datée du 22 janvier 1876. Archives de la Région Grand Est (site de Strasbourg), 2 J 830 (16)

En 1922-1923, les cérémonies du centenaire de sa naissance ont marqué le sommet du culte pastorien. A Strasbourg, les célébrations ont revêtu un éclat particulier. En effet, Pasteur a commencé sa carrière en Alsace. Il a enseigné à la Faculté des sciences de Strasbourg de 1849 à 1853 et s'y est marié le 29 mai 1849 avec Marie Laurent, fille du recteur Aristide Laurent. Leurs trois premiers enfants sont nés à Strasbourg.

En 1923, la ville de Strasbourg organise en l'honneur de Pasteur une grande exposition scientifique et industrielle. Un monument est également érigé devant le Palais universitaire. Détruit par les nazis en 1940, il n'a malheureusement jamais été reconstruit.

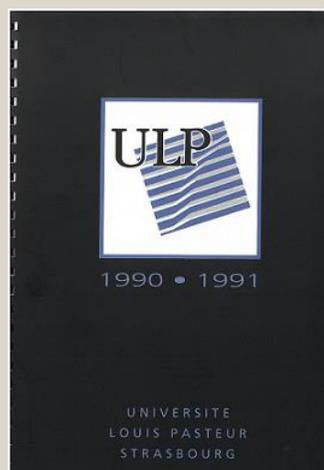


Carte postale représentant le monument Louis Pasteur, construit en 1923 devant le Palais Universitaire de Strasbourg. Archives de la ville de Strasbourg, 1 Fi 9 /80



Vue du lycée Louis Pasteur situé 24 rue Humann à Strasbourg. Construit entre 1912 et 1919, le lycée a reçu le nom de Louis Pasteur à la fin des années 1960.

Du vivant même de Pasteur, de nombreuses rues en France et à l'étranger ont adopté son nom. En France, il existe à ce jour 2020 artères (rues, avenues, boulevards) portant le nom « Pasteur ». De nombreux établissements scolaires portent aussi à leur fronton le nom de Louis Pasteur. Il est le onzième personnage le plus célèbre dans les écoles, collèges et lycées.



A Strasbourg, l'Université Louis Pasteur a existé entre 1970 et 2008. C'était l'université scientifique de la ville. Le 1^{er} janvier 2009, elle a fusionné avec l'Université Marc Bloch et l'Université Robert Schuman pour former l'Université de Strasbourg.

Agenda de l'Université Louis Pasteur pour l'année universitaire 1990-1991. Archives de la Région Grand Est (site de Strasbourg), 1542 WAL 82

Service Archives et Stratégie de l'Information
archives@grandest.fr

Site de Strasbourg	Site de Châlons-en-Champagne	Site de Metz
Siège du Conseil Régional 1 place Adrien Zeller BP 91006 67070 STRASBOURG CEDEX Tél. 03.88.15.67.66 ou 03.88.15.38.02	Hôtel de Région 5 rue de Jéricho 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX Tél. 03.26.70.31.63	Hôtel de Région Place Gabriel Hacquard CS 81004 57036 METZ CEDEX Tél. 03.87.33.62.73 ou 03.87.33.62.53